



STATUT FINANCIER SAISON 2023/2024

DISTRICT DE FOOTBALL DE HAUTE SAONE

Validé par le Comité Directeur en date du 21 août 2023

FORFAITS

SIMPLE

	Si déclaré par club	Si non déclaré par club
Départemental 1 et Départemental 2	50 €	80 €
Départemental 3	50 €	80 €
Départemental 4	50 €	80 €
Equipes seniors F à 11	50 €	80 €
Equipes seniors F à 8	25 €	50 €
Equipes seniors G et F Futsal	25 €	50 €
Equipes jeunes foot à 11 G et F	25 €	50 €
Equipes jeunes foot à 8 G et F	22 €	40 €
Equipes jeunes foot à 5 G et F	12 €	20 €
Equipes jeunes foot à 4 G et F	12 €	20 €
Equipes jeunes Futsal	25 €	40 €

Au cours des 3 derniers matches
(pour toutes les catégories) : amendes doublées

GENERAL

Départemental 1 et Départemental 2	120 €
Départemental 3	120 €
Départemental 4	120 €
Equipes jeunes foot à 11 G et F	55 €
Equipes jeunes foot à 8 G et F	40 €
Equipes jeunes foot à 5 G et F	30 €
Equipes jeunes foot à 4 G et F	30 €

Au cours des 3 derniers matches
(pour toutes les catégories): amendes doublées

ENGAGEMENTS/DROITS SUR MATCHS (forfait par saison sportive)

Championnats SENIORS

Départemental 1, Départemental 2, Départemental 3	350 €
Départemental 4	300 €

Coupes SENIORS

Engagements Coupe de Haute-Saône	35 €
Engagements Challenge du District	20 €
Engagements Coupe D3 - D4	20 €
Engagements Coupe seniors Féminines	20 €
Droits sur matchs seniors à 11 garçons et filles	23 €

Futsal : formule championnat

Seniors	50 €
U18 et U18	35 €

Futsal : pratique associée

Seniors - U19, U18 et U15	22 €
U13, U11, U9, U7	17 €
Seniors F, U18F, U16F-U15F	22 €
U13F, U11F, U8F	17 €

Championnats JEUNES

Foot à 11 garçons et filles	20 €
Foot à 8 garçons et filles	13 €

Coupes JEUNES

Coupe de Haute-Saône Foot à 11 garçons et filles	13 €
Coupe de Haute-Saône Foot à 8 garçons et filles	13 €
Challenge du District Foot à 11 garçons et filles	13 €
Coupes football à 8 garçons et filles	13 €

Droits sur matches football à 11 garçons et filles	13 €
--	------

<u>Modifications calendriers seniors</u>	110 €
---	-------

<u>Modifications calendriers jeunes et retrait d'engagements ou tardifs seniors et jeunes</u>	30 €
--	------

<u>Modification tardives (après mardi 12H00 précédant la rencontre) seniors et jeunes</u>	16 €
--	------

ARBITRAGE

Indemnité kilométrique arbitre (base km aller)		0,446€/km
Forfait examen théorique et pratique		90 €
Candidat absent à examen		25 €
1ère absence à match		25 €
2ème absence à match		50 €
3ème absence à match		100 €
3ème absence à match (statut arbitre joueur)		révocation
4ème absence à match		100 €
5ème absence à match (statut arbitre temps plein)		100€ et révocation
Observations arbitres seniors et jeunes selon barème.	jusqu' à 20 kms	22 €
	de 21 à 30 kms	26 €
	de 31 à 40 kms	30 €
	de 41 à 50 kms	32 €
	Supérieur à 51 kms	35 €
Tutorat/Parrainage arbitres		14 €
Non règlement frais arbitrage par club le jour du match (par arbitre)		20 €

PARTICIPATION AUX DIFFERENTS STAGES

Absence non excusée journée de perfectionnement technique et détection	15 €
Absence stages arbitres (formation et repas le cas échéant)	30€ + 15€

DISCIPLINE :

AVERTISSEMENTS

1er	13 €
2ème	23 €
3ème	35 €
4ème	45 €
5ème	55 €
6ème et suivants	65 €

CARTON BLANC :

13 €

EXCLUSIONS

1ère	35€ + 20€ si plus de 3 matches
2ème	60€ + 20€ si plus de 3 matches
3ème	100€ + 20€ si plus de 3 matches
4ème et suivants	150€ + 20€ si plus de 3 matches

tout ceci pour un même joueur

Match arrêté pour des faits d'ordre disciplinaire (selon la gravité appréciée par la commission de discipline)	de 80€ à 200€
Equipes quittant le terrain volontairement avant la fin (équipe à 11)	75 €
Equipes quittant le terrain volontairement avant la fin (équipe à 8)	45 €
Match interrompu suite à équipe réduite à moins de 8 joueurs suite à blessures	20 €
Non envoi rapport demandé par commission dans les délais demandés	30 €
Mauvaise organisation de la rencontre ou mauvais comportement du public	Selon gravité appréciée par la commission

STATUTS ET REGLEMENTS :

Joueur non qualifié foot à 11 garçons et filles	37 €
Joueur non qualifié foot à 8 garçons et filles	22 €
Dirigeant non qualifié toutes catégories	37 €
Dirigeant non qualifié sanctionné par commission de discipline et multiplication par deux, trois... si infraction reconduite	37 €
Ouverture de dossier	22 €
Ouverture de dossier pour terrain impraticable (non respect modalités)	22 €
Reprise de dossier	22 €
Droits de confirmation de réserves	30 €
Droits d'appel	60 €
Absence(s) de licence(s)	12 €
Retard envoi feuille(s) de matche(s)	12 €
Feuilles de matches incomplètes ou négligées	12 €
Fraude	150 €

Frais d'envoi recommandé
Non envoi rapport joueur ou dirigeant demandé par commission

A la charge du club concerné
30 €

STATUT OBLIGATIONS EQUIPES DE JEUNES :

Départemental 1 : 1ère année d'infraction	100 €
Départemental 2 : 1ère année d'infraction	60 €
Départemental 3 : 1ère année d'infraction	40 €
Amende doublée en 2ème année d'infraction	
Amende triplée en 3ème année d'infraction	

STATUT ARBITRAGE :

Départemental 1 : 1ère année d'infraction	120 €
Départemental 2 : 1ère année d'infraction	100 €
Départemental 3 : 1ère année d'infraction	80 €
Départemental 4 : 1ère année d'infraction	60 €
Jeunes : 1ère année d'infraction	60 €
Amende doublée en 2ème année d'infraction	
Amende triplée en 3ème année d'infraction	
Amende quadruplée en 4ème année d'infraction	

STATUT OBLIGATION EDUCATEUR DEPARTEMENTAL 1 :

Amende/match en infraction	20 €
----------------------------	------

FMI :

Absence de tablette	25 €
Absence de code utilisateur et problème identification code utilisateur	25 €
Transmission tardive de la FMI (après lundi 14H00 suivant la rencontre concernée)	10 €
Non transmission de la FMI	20 €
Non envoi du rapport/constat échec de la FMI	15 €

Cotisation/Contribution des clubs au budget du District :

1,5€ par licence

DIVERS

Cotisation membres Comité Directeur et commissions	25 €
Joueur suspendu participant à rencontre	50 €
Absence A.G. District	70 €
CAUTION Nouveaux clubs seniors	1 000 €
CAUTION Nouveaux clubs Futsal	1 000 €
CAUTION Nouveaux clubs jeunes	1 000 €
Absence excusée audition ou instruction (sans présentation attestation ou justificatif)	25 €
Absence non excusée audition ou instruction	50 €
Commission des terrains : visite installation sportive	Néant
Indemnité kilométrique membres commissions District	0,446€/km

Pour les cas non recensés dans le statut financier, la décision sera prise par le Bureau du Comité Directeur.

REGLEMENTATION FINANCIERE/FACTURES CLUB

Référence document validé par le Comité Directeur du 15 juin 2019 et présenté lors de l'Assemblée Générale du 29 juin 2019 (en pièce jointe).

Pour les cas non recensés dans le statut financier, la décision sera prise par le Bureau du District.